

Rapport d'activité 2020

Assemblée Générale du 8 avril 2021



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes | 4 |
| Présentation de l'association | 4 |
| Le projet 2017-2020 de l'OVLEJ..... | 4 |
| Bilan du projet 2017-2020 : les principales actions de l'OVLEJ | 6 |
| 2020 : une année fortement impactée par les effets de la crise sanitaire | 7 |
| Dans le secteur de l'animation..... | 7 |
| Pour l'OVLEJ..... | 7 |
| | |
| AXE 1 : Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs | 9 |
| Réalisation d'une enquête sur les pratiques de loisirs collectifs et de départs en vacances des jeunes âgés de 5 à 19 ans | 9 |
| Un premier dispositif d'enquête avec le Crédoc..... | 9 |
| Un second dispositif d'enquête mis « en attente » | 9 |
| Deux enquêtes en lien avec la crise sanitaire | 10 |
| Une première enquête en direction des familles connaissant les ACM | 10 |
| Une deuxième enquête avec un panel représentatif de familles françaises | 10 |
| Réalisation d'une étude sur les « colos apprenantes »..... | 10 |
| Réalisation de l'étude..... | 10 |
| Suivi de l'étude | 11 |
| Liens avec les universités | 11 |
| Travail avec des étudiants | 11 |
| | |
| AXE 2 : Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes | 12 |
| Organisation de séminaires de restitution d'études..... | 12 |
| Une lettre numérique centrée sur les travaux de recherche sur les ACM..... | 12 |
| | |
| AXE 3 : Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs | 13 |
| A l'initiative de l'OVLEJ | 13 |
| Publication de deux Bulletins et de plusieurs rapports..... | 13 |

| | |
|---|-----------|
| Réalisation d'une revue de presse | 13 |
| La lettre d'informations de l'OVLEJ : statistiques..... | 13 |
| En réponse à des sollicitations extérieures..... | 14 |
| Participation à des publications spécifiques | 14 |
| Des interventions orales..... | 15 |
| Vie associative et représentations..... | 17 |
| Réunions de gouvernance | 17 |
| Représentations extérieures | 17 |
| L'OVLEJ dans les médias en 2020 | 18 |
| Annexes | 20 |
| Presse | 20 |
| Mai 2020 – Presse papier | 20 |
| Mai 2020 – Web | 22 |
| Juin 2020 – Presse papier | 25 |
| Juin 2020 – Web | 28 |
| Juillet 2020 – Presse papier | 31 |
| Juillet 2020 – Presse papier..... | 33 |
| Juillet 2020 – Web | 34 |
| Juillet 2020 – Presse papier..... | 36 |
| Juillet 2020 – Web..... | 38 |
| Juillet 2020 – Web | 40 |
| Août 2020 – Web..... | 41 |
| Liste des <i>Bulletins</i> publiés par l'OVLEJ..... | 43 |

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes

Présentation de l'association

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) est une association créée fin 1999 par les principales organisations du secteur associatif intervenant dans le champ des vacances et des loisirs collectifs. Elle est aujourd'hui constituée de la Jeunesse au Plein Air (JPA) et de l'Union Nationale des Associations de Tourisme de plein air (UNAT). Depuis 2016, la gouvernance de l'OVLEJ est à parité entre ces deux membres.

Son objet : contribuer à une meilleure connaissance des vacances et des loisirs des enfants et des adolescents français, notamment concernant les vacances et loisirs collectifs, trop peu étudiés au regard des nombreuses évolutions sociétales.

Depuis maintenant plus de vingt ans, l'OVLEJ mutualise les données produites par d'autres institutions et produit ses propres études. Ces expertises, réalisées avec et pour les acteurs et partenaires du secteur, sont notamment mises en ligne et accessibles à tous sur le site Internet de l'Observatoire (www.OVLEJ.fr). Les résultats sont principalement diffusés au travers des Bulletins de l'OVLEJ¹.

Depuis sa création, plus de quinze études ont été réalisées par l'Observatoire sur des thématiques diverses :

- Les pratiques de vacances des enfants et des jeunes : taux de départ, modes de départ, motivations ;
- Les accueils collectifs de mineurs : fréquentation, pratiques, évolutions ;
- Les familles et les ACM : perceptions, attentes, raisons à l'inscription, parcours, vécu ;
- Des études spécifiques : handicap, aides au départ, professionnels du secteur.

Le projet 2017-2020 de l'OVLEJ

En 2014, l'Observatoire a engagé un travail sur la mutation de son projet, de sa gouvernance et de son économie. Celui-ci a notamment donné lieu à la rédaction d'un nouveau projet stratégique : éléments de contexte, besoins identifiés, enjeux et programme de travail ont ainsi pu être discutés et débattus tant avec les administrateurs siégeant au conseil d'administration de l'OVLEJ, qu'avec ceux de la JPA et de l'UNAT. Les acteurs du champ de l'animation (organisateur d'accueils collectifs de mineurs et prescripteurs, partenaires institutionnels), ont également été sollicités lors d'un séminaire qui a permis à tous de s'exprimer et ainsi de participer à la co-construction de ce nouveau projet quadriennal.

Le projet quadriennal 2017-2020 de l'OVLEJ affirme trois enjeux :

- Un observatoire reconnu pour son expertise, pour les organisateurs et les institutions,
- Un observatoire, utile à ses membres,

¹ Cf. listing en Annexes.

- Un observatoire, pôle de ressources pour que ses membres -la JPA et l'UNAT- puissent influencer les politiques publiques.

Un document synthétique du projet est accessible sur le site Internet www.ovlej.fr, dans la partie « Qui est l'OVLEJ ? ».

Le programme de travail, défini au sein de ce projet, se structure autour de trois grands axes :

- Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs (axe 1),
- Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes (axe 2),
- Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs (axe 3).

Ce début d'année 2021 permet de faire un bilan des actions réalisées dans le cadre de ce programme de travail. Le tableau en page suivante permet de visualiser les principales actions réalisées au cours de ces quatre dernières années.

Bilan du projet 2017-2020 : les principales actions de l'OVLEJ

| | Axe 1 : réaliser des études | Axe 2 : animer une veille | Axe 3 : diffuser des connaissances |
|------|---|--|---|
| 2017 | Mise en œuvre et réalisation de l'étude sur le vivre-ensemble. | | Bulletin n°47 : « L'expérience du vivre ensemble selon les jeunes fréquentant les accueils collectifs de mineurs » 4 interventions en réponse à des sollicitations |
| 2018 | | | Bulletin n°48 : « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des parents » Bulletin n°49 : « Animateurs en centres de loisirs et colonies de vacances : initiateur, observateur ou médiateur du vivre-ensemble ? » 1 intervention en réponse à une sollicitation |
| 2019 | Finalisation de l'étude sur le vivre-ensemble. Mise en œuvre d'une enquête sur les pratiques de loisirs et de départ en vacances des 5-19 ans, avec le Crédoc. Analyse des données de fréquentation des ACM. | Séminaire de restitution de l'étude vivre-ensemble | Bulletin n°50 : « Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs » Bulletin n°51 : « Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019 » Publication de l'ouvrage « Les vacances et loisirs des enfants et des jeunes : 20 ans d'observation des pratiques et des acteurs » Publication d'un article dans la revue « Espaces » 7 interventions en réponse à des sollicitations |
| 2020 | Analyse et diffusion des résultats de l'enquête menée avec le Crédoc. Réalisation de deux études sur les vacances d'été 2020 des enfants et des adolescents et les effets de la crise sanitaire. Réalisation d'une étude sur les « colos apprenantes » dans le cadre du bilan piloté par la Djepva. | Séminaire de travail sur « Les loisirs et les vacances des enfants et des jeunes : quelles attentes des parents ? » Deux web-séminaires de restitutions d'études sur « Les vacances d'été 2020 des 6-17 ans » | Bulletin n°52 : « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents » Bulletin n°53 : « Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans » Publication d'un article dans la revue « Juristourisme » 4 interventions en réponse à des sollicitations ou dans le cadre d'un colloque universitaire |

2020 : une année fortement impactée par les effets de la crise sanitaire

Dans le secteur de l'animation

Le virus de la Covid-19, apparu fin 2019 dans certaines parties du monde, a frappé la France début 2020. Dès le mois de mars, le gouvernement français décide de mettre en place un confinement pour la population, impactant ainsi de nombreux secteurs dont celui de l'animation. Le confinement durera près de deux mois (17 mars au 11 mai), et les enfants et adolescents, privés « d'enseignement en collectif » ne pourront passer leurs vacances de printemps qu'à leur domicile.

Cette crise sanitaire, qui a donné lieu à d'autres mesures tout au long de l'année (restrictions en termes de déplacements géographiques, couvre-feu, deuxième confinement, avec cette fois ouverture des écoles, protocoles sanitaires,...), a fortement impacté le secteur de l'animation, tant sur le plan économique que sur les pratiques (mise en œuvre des séjours dans l'urgence, protocoles sanitaire à appliquer, « colos apprenantes », nouveaux publics,...).

L'UNAT, dans une note sur les impacts du confinement sur l'activité des hébergements du Tourisme Social et Solidaire pour la période de mars à octobre 2020, estime à 113 millions les pertes connues par le secteur Vacances Enfants-Ados (organiseurs de séjours collectifs).

Sur l'année 2019-2020 (septembre à août), l'Injep enregistre une baisse de 56 % du nombre de séjours collectifs organisés par rapport à l'année précédente, et -52 % de départs de mineurs. Les séjours à l'étranger sur les vacances d'été sont annulés. La mise en place du dispositif « vacances apprenantes », avec les « colos apprenantes » permet de toucher de nouveaux publics mais ne représente que 9 % des départs de l'été.

Du côté des accueils de loisirs et de jeunes, si l'aide exceptionnelle accordée dans le cadre du dispositif « vacances apprenantes » permet à la quasi-totalité des accueils de rester ouvert durant l'été, la mise en place des protocoles sanitaires réduit le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis sur une même période. Ainsi, l'été verra une baisse du nombre de places ouvertes de 18 % en juillet et de 11 % en août.

Si tous les enfants et adolescents reprennent le chemin de l'école à la rentrée 2020, la situation reste fragile. Les vacances d'automne permettront l'ouverture des accueils collectifs de mineurs (et la prolongation des « colos apprenantes »), mais ils seront de nouveau fermés sur les vacances de Noël.

Pour l'OVLEJ

Au regard de ce contexte difficile à gérer pour les ACM, l'OVLEJ ne pouvait qu'adapter son programme de travail afin de répondre au mieux aux besoins des divers acteurs du secteur.

Ainsi, l'enquête qui devait être réalisée à la suite du questionnaire menée avec le Crédoc (dans le cadre du projet de recherche mentionné dans le rapport d'activité 2019 – p.8) se voit mise « en attente ». Les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs se font l'écho de nouveaux questionnements, en lien avec les effets de la crise sanitaire. Au moment où, en période de confinement, ils travaillent à la réouverture de leurs centres pour l'été, ils se questionnent sur l'état d'esprit des familles françaises :

dans un tel contexte, seront-elles au rendez-vous des inscriptions pour l'été 2020 ? Dans un contexte anxiogène et d'incertitude, quels changements seront opérés par les parents sur les vacances de leurs enfants ? Pour répondre à ces questions, deux enquêtes quantitatives seront mises en œuvre entre les mois d'avril et de juillet.

A la rentrée, c'est un partenariat avec la Djepva qui verra le jour, avec la réalisation d'une enquête sur les « colos apprenantes », du point de vue des familles bénéficiaires (parents et enfants). La fin de l'année sera donc centrée sur la réalisation de cette enquête tant qualitative que quantitative.

Au-delà de ces changements dans la programmation, l'OVLEJ, comme de très nombreuses entreprises, a dû s'adapter à de nouveaux modes de travail sur cette année 2020 (télétravail, visioconférence pour les réunions institutionnelles mais également pour les restitutions d'études, décisions à prendre « dans l'urgence »).

AXE 1 : Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs

Réalisation d'une enquête sur les pratiques de loisirs collectifs et de départs en vacances des jeunes âgés de 5 à 19 ans

Le second semestre 2019 avait permis au conseil d'administration de l'OVLEJ de définir les grands axes d'un nouveau projet de recherche : « Les loisirs et les vacances des enfants et des jeunes en France : connaissance des publics et attentes des parents ». Ce projet de recherche devait se décliner en deux phases :

- Une première phase permettant de produire des indicateurs statistiques actualisés, afin de qualifier les jeunes âgés entre 5 et 19 ans en fonction de leurs pratiques de loisirs collectifs et de départs en vacances.
- Une seconde phase permettant de recueillir des informations sur les attentes des parents envers les loisirs et les vacances de leurs enfants.

Un premier dispositif d'enquête avec le Crédoc

Dans le cadre de la première phase de recherche, l'Observatoire avait pris la décision de travailler avec le Crédoc, dans le cadre de son enquête annuelle « Condition de vie et aspirations des français ».

Les questions spécifiques à l'OVLEJ avaient été intégrées au questionnaire du Crédoc, diffusé sur les mois de décembre 2019 et janvier 2020. Les résultats ont donc pu être analysés et diffusés sur le premier semestre de l'année 2020. Ils ont permis d'obtenir une photographie des pratiques de loisirs collectifs et de départ en vacances des 5-19 ans, en qualifiant les différents publics.

Le rapport final a été publié sur les sites Internet de l'OVLEJ et du Crédoc au mois de mai. Un Bulletin a également été diffusé au mois de juin (cf. partie « Axe 3 » en page 13).

Un second dispositif d'enquête mis « en attente »



Pour le second axe de recherche, l'OVLEJ souhaitait se laisser le temps de construire la problématique en lien avec ses partenaires et les organisateurs d'accueils collectifs. L'organisation d'un séminaire avait donc été pensée fin 2019 et s'est tenu le 29 janvier 2020, en présence d'une quarantaine d'acteurs (organisateur d'ACM, collectivités, CNAF).

Son objectif : échanger sur la thématique du projet de recherche (attentes des parents envers les loisirs et vacances de leurs enfants), recueillir les expériences et interrogations des divers acteurs ainsi que leurs besoins en matière de données.

Suite à ce séminaire, un cahier des charges a été construit par l'OVLEJ, pour la mise en place d'une nouvelle enquête. Cependant, avec l'arrivée de la crise sanitaire, de nouveaux enjeux de recherches sont apparus et cette enquête n'a pas été mise place, comme prévue, sur l'année 2020.

Deux enquêtes en lien avec la crise sanitaire

Entre les mois d'avril et de juillet 2020, deux enquêtes « flashes » ont été menées par l'OVLEJ. Celles-ci, non prévues dans le programme de travail initial, avait pour objectif de comprendre les effets de la crise sanitaire sur les décisions concernant les vacances d'été des enfants et des adolescents.

Une première enquête en direction des familles connaissant les ACM

La première enquête s'est mise en place pour répondre à un questionnement des organisateurs : « Les parents sont-ils prêts ou pas à inscrire leurs enfants dans les accueils collectifs durant l'été ? ». Cette enquête s'inscrit dans le contexte de confinement (du 17 mars au 11 mai 2020) et des questions en lien avec la réouverture des accueils collectifs de mineurs sur l'été.

Afin de toucher la cible recherchée, les parents ayant déjà inscrit leurs enfants dans un ACM les années précédentes ou pour l'été 2020, l'OVLEJ a mis à contribution les organisateurs d'accueils collectifs afin qu'ils diffusent un questionnaire en ligne auprès des familles. L'enquête, accessible entre le jeudi 30 avril et le dimanche 10 mai, a permis de récolter 4 793 réponses de parents d'enfants âgés entre 6 et 17 ans.

L'analyse, réalisée par l'Observatoire, a permis une diffusion des résultats en ligne à la mi-mai.

Une deuxième enquête avec un panel représentatif de familles françaises

La deuxième enquête avait pour ambition de comprendre les effets de la crise sanitaire sur les choix des familles concernant les vacances d'été de leurs enfants. L'Union nationale des associations familiales (Unaf) s'est associée à l'Observatoire pour la réalisation.

Afin que le questionnaire soit diffusé à un panel représentatif de familles françaises, le questionnaire a été diffusé par OpinionWay. La période de passation s'est déroulée entre le jeudi 11 et le jeudi 18 juin. 1 010 parents d'enfants âgés entre 6 et 17 ans (méthode des quotas) ont pu y répondre.

L'analyse, réalisée par l'Observatoire, a permis une diffusion des résultats en ligne début juillet.

Réalisation d'une étude sur les « colos apprenantes »

Sur le dernier trimestre 2020, l'OVLEJ s'est associé à la Djepva dans le cadre du bilan sur les « colos apprenantes », nouveau dispositif mis en place à la sortie du confinement dans le cadre du plan « vacances apprenantes ». Près de 70 000 départs ont été comptabilisés sur ces séjours, organisés sur les vacances d'été et d'automne 2020.

Afin d'avoir un retour d'expérience de la part des familles bénéficiaires de ce dispositif, l'OVLEJ a réalisé une étude.

Réalisation de l'étude

Les objectifs de l'étude étaient de mieux comprendre comment et dans quelles conditions les familles se sont saisis de ces séjours et de recueillir leurs perceptions et expériences. L'étude visait aussi bien à avoir un retour des parents que des enfants.

Différentes enquêtes ont été menées sur les mois d'octobre et de novembre 2020 : entretiens téléphoniques avec des parents, entretiens en face-à-face avec des enfants et questionnaire en ligne pour les parents. Le questionnaire en ligne a été diffusé aux familles par les organisateurs (volontaires) ayant organisés des « colos apprenantes ».

L'analyse des différents matériaux d'enquêtes a été réalisée par l'Observatoire. Le rapport final a été remis à la Djepva le 14 décembre et une présentation orale à destination des membres du Copil, du comité scientifique ayant suivi la réalisation de l'étude et des membres de l'OVLEJ, s'est tenue le 16 décembre.

Suivi de l'étude

Un comité de pilotage et un comité scientifique ont été mis en place pour suivre la réalisation de cette étude.

Le comité de pilotage était composé de membres de la Djepva et de l'OVLEJ. Quatre réunions ont été organisées les 12 octobre, 3 novembre, 19 novembre et 3 décembre 2020.

Le comité scientifique était composé de chercheurs universitaires, de membres de la Djepva et d'un organisateur de séjours. Deux réunions, axées sur les méthodologies et les premiers résultats, ont été organisées les 27 octobre et 30 novembre 2020.

Liens avec les universités

Travail avec des étudiants

En septembre 2020, un projet tuteuré a été lancé avec trois étudiantes en licence professionnelle « Coordination de projets de développement social et culturel », à l'IUT de Bordeaux Montaigne. Elles travaillent, durant toute l'année scolaire 2020-2021, sur une étude qualitative ayant comme objet de recherche la transmission des projets éducatifs au sein des accueils collectifs de mineurs. Les résultats devraient être présentés lors de la soutenance de juin 2021.

AXE 2 : Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes

Organisation de séminaires de restitution d'études

Les deux enquêtes menées en lien avec le contexte de la crise sanitaire ont fait l'objet de présentations des résultats en visioconférence.

La première étude, « Les vacances d'été 2020 des enfants et des adolescents », a donné lieu à l'organisation de deux restitutions :

- l'une pour les partenaires institutionnels le 18 mai ;
- l'autre ouverte à tous, organisée principalement à destination des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, le 19 mai.

La Djepva et la Cnaf ont répondu présent à la première restitution. Une quarantaine de personnes, majoritairement des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, se sont connectées au webinaire organisé le 19 mai.

La deuxième étude sur les vacances d'été des 6-17 ans et les effets de la crise sanitaire a également donné lieu à deux restitutions en visioconférence :

- l'une dans le cadre d'une conférence de presse, le 7 juillet matin ;
- la deuxième, ouverte à tous, le 7 juillet après-midi.

Près de 50 acteurs se sont inscrits à la restitution de cette étude.

Les deux restitutions d'études ouvertes à tous ont été enregistrées et [les vidéos](#) ont été mises en ligne sur le site de l'OVLEJ.

Une lettre numérique centrée sur les travaux de recherche sur les ACM

La diffusion de la lettre numérique dédiée spécifiquement à la diffusion de références d'études et de recherches sur le secteur n'est pas régulière puisqu'elle dépend de la réalisation de travaux de recherche externes à l'OVLEJ et de leur diffusion.

En 2020, une lettre a été diffusée pour annoncer la parution d'études produites par l'Injep sur les colonies de vacances.

AXE 3 : Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs

Diverses actions sont définies dans le cadre du programme de travail quadriennal sur l'axe 3 du projet de l'OVLEJ, qu'il s'agisse d'actions à l'initiative de l'Observatoire ou permettant de répondre aux sollicitations de partenaires ou d'acteurs souhaitant diffuser les résultats d'études.

A l'initiative de l'OVLEJ

Publication de deux Bulletins et de plusieurs rapports

En février 2020, le [Bulletin n°52](#) de l'OVLEJ, « **De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents** », a été diffusé. Il clôture la série des Bulletins portant sur les résultats de l'étude menée sur la notion de vivre-ensemble. Il a été accompagné d'une synthèse de trois pages.

En juin 2020, l'OVLEJ publie son [Bulletin n°53](#) : « **Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans** ». Il présente les résultats de l'enquête menée avec le Crédoc, dans le cadre de leur enquête « Conditions de vie et aspirations des français ». Il propose, entre autres, une réactualisation des données portant sur le départ et non-départ en vacances des jeunes français. Le [rapport complet](#), produit par le Crédoc, a également été mis en ligne sur le site de l'OVLEJ et sur celui du Crédoc.

Les résultats des deux enquêtes portant sur **les vacances d'été 2020 des enfants et des adolescents** n'ont pas été diffusés au travers des traditionnels Bulletins de l'OVLEJ. Les rapports des études ont néanmoins été mis en ligne, en parallèle des enregistrements vidéo des restitutions orales : en mai 2020 pour la [première enquête](#), et en juillet 2020 pour la [deuxième enquête](#).

Réalisation d'une revue de presse

Les revues de presse réalisées par l'OVLEJ proposent une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire sur le secteur des accueils collectifs de mineurs. Compte tenu du contexte, seulement deux revues de presse ont été diffusées sur l'année 2020, sur la période de mai à août 2020.

La lettre d'informations de l'OVLEJ : statistiques

L'OVLEJ diffuse principalement ses documents écrits (Bulletins, synthèses, revues de presse,...) via son site Internet www.ovlej.fr. Pour informer de la mise en ligne de nouveaux documents sur le site, une lettre d'information est diffusée à une liste de destinataire ayant souhaité recevoir ces informations.

En 2020, neuf lettres d'informations ont été diffusées par l'OVLEJ, portant soit sur la mise en ligne de documents (Bulletins ou revue de presse), soit sur des informations concernant l'actualité de l'Observatoire (séminaire, restitution d'étude). Le taux moyen d'ouverture de ces newsletters est de 34 % (il était de 35 % en 2019).

| Objet | Date d'envoi | Nombre de destinataires | Nombre et % de newsletters ouvertes | Nombre et % de clics sur les liens de la newsletter |
|--|--------------|-------------------------|-------------------------------------|---|
| Les dernières actualités de l'OVLEJ : séminaire du 29 janvier et revue de presse | 13/01/20 | 426 | 117 27,8 % | 26 6,2 % |
| Parution du Bulletin 52 de l'OVLEJ – Le vivre-ensemble en ACM du point de vue des enfants et des adolescents | 13/02/20 | 425 | 157 37,3 % | 74 17,6 % |
| Diffusion d'un questionnaire sur les vacances d'été des 6-17 ans | 30/04/20 | 398 | 154 39,1 % | 66 16,8 % |
| Information sur la diffusion des résultats de l'enquête sur les vacances d'été des 6-17 ans | 14/05/20 | 396 | 146 37,1 % | 58 14,7 % |
| Résultats de l'enquête sur les vacances d'été des 6-17 ans | 20/05/20 | 396 | 145 36,7 % | 74 18,7 % |
| Parution du Bulletin n°53 de l'OVLEJ – Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans | 15/06/20 | 424 | 139 32,9 % | 54 12,8 % |
| Rappel : webinaire de restitution de la dernière enquête de l'OVLEJ – mardi 7 juillet | 06/07/20 | 401 | 117 29,5 % | 15 3,8 % |
| Parution de l'étude « Les vacances d'été 2020 des enfants de 6-17 ans et les effets de la crise sanitaire » | 08/07/20 | 414 | 131 31,8 % | 40 9,7 % |
| Actualités de l'été : revues de presse et parution d'études | 09/09/20 | 389 | 123 32,0 % | 35 9,1 % |

Notons que ces indicateurs ne portent que sur la lettre d'information diffusée par l'OVLEJ. Les actualités transmises dans ces lettres sont souvent reprises par d'autres organismes pour être transmises directement à leurs réseaux. Ces transmissions ne sont pas comptabilisées ici.

En réponse à des sollicitations extérieures

Participation à des publications spécifiques

L'OVLEJ a été sollicité pour rédiger un article pour la revue professionnelle « Juristourisme », seule revue d'actualité juridique et pratique destinée aux professionnels du tourisme et des loisirs.

Le dossier du numéro 236 (décembre 2020) est consacré aux vacances des jeunes. C'est dans ce cadre que l'article de l'OVLEJ, « *Colonies de vacances : entre pesée historique et actualité, une adaptation constante* » (4 pages), a été publié.

Des interventions orales

L'OVLEJ a été sollicité par des organisateurs de séjours collectifs ou fédérations pour intervenir au sein d'événements territoriaux. Deux interventions ponctuelles, en réponses à ces demandes, ont été menées sur l'année 2020. L'OVLEJ est également intervenu, sur les séjours collectifs, dans le cadre de deux colloques organisés en visioconférence par l'Université d'Angers et l'UNAT.

24 janvier 2020 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ, Natacha Ducatez, lors de l'une des réunions de l'UNAT Grand-Est, à Tomblaine (54). La présentation, de 45 minutes, a porté sur les résultats de l'étude sur le vivre-ensemble et a été suivie d'un échange avec les acteurs présents (organisateur de séjours, partenaires institutionnels, collectivités). Une vingtaine de personnes étaient présentes.



25 janvier 2020 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ, Natacha Ducatez, dans le cadre d'un « week-end directeurs » de l'organisme de séjours collectifs Odcvl. La présentation a également porté sur les résultats de l'étude sur le vivre-ensemble.

4 novembre 2020 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ dans le cadre d'un colloque organisé par l'Université d'Angers : « Regards croisés sur les colonies de vacances ». Une partie des résultats de l'étude sur le vivre-ensemble ont été portés à la connaissance des différents chercheurs présents lors de ce colloque universitaire. Cette restitution s'est faite en visioconférence, le contexte sanitaire ne permettant pas la tenue de l'événement en présentiel comme cela était prévu au départ.

EnJeu[x] en partenariat avec l'UFR ESTHUA Tourisme & Culture et Angers TourismLab. organise

REGARDS CROISÉS SUR LES COLONIES DE VACANCES

ESTHUA, Université d'Angers, Amphi Jean Monnier



26 novembre 2020 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ dans le cadre du colloque annuel de l'UNAT sur les colonies de vacances. Celui-ci s'est tenu en visioconférence et l'Observatoire est intervenu dans le cadre de la table-ronde : « Comment les organisateurs de colos se sont adaptés dans la crise ? », afin de présenter les principaux résultats des deux enquêtes « flash » portant sur les vacances d'été des enfants et des adolescents, et les effets de la crise sanitaire.



Vie associative et représentations

Réunions de gouvernance

En 2020, les réunions du bureau se sont tenues à trois reprises (conférences téléphoniques ou par visio) et trois réunions du conseil d'administration ont été menées.

| Réunions du bureau | Réunions du CA |
|--------------------|---------------------------------|
| 2 mars | 30 janvier |
| 24 mars | 18 juin (visio) |
| 26 mai | 1 ^{er} octobre (visio) |

Compte tenu du contexte, l'assemblée générale s'est tenue en visioconférence le 18 juin 2020. Thierry Barranco (LPM) a rejoint le conseil d'administration en tant que représentant de l'UNAT.

Le renouvellement des cinq membres en activité au sein du Bureau a été voté à l'unanimité.

En décembre 2020, le conseil d'administration de l'OVLEJ est composé des partenaires suivants :

Représentants de la JPA

| | | |
|-----------------------|---------|--------------------|
| Agnès Bathiany | FG PEP | |
| Jean-Baptiste Clerico | Ceméa | |
| Jean Challa | Aroeven | Secrétaire Général |
| Luc Greffier | PQ | Président |
| Yann Renault | Francas | Vice-Président |

Représentants de l'UNAT

| | | |
|------------------|--------------|---------------------|
| Thierry Barranco | Lpm | |
| Bruno Colin | Odcvl | Vice-Président |
| Patrick Drouet | Temps Jeunes | |
| Louise Fénelon | Vvl | Trésorière Générale |
| Mélissa Perron | Wakanga | |

Deux places sont vacantes : l'une au sein de la représentation JPA, et la seconde au sein de la représentation UNAT.

Représentations extérieures

Comme les années précédentes, la chargée de mission de l'OVLEJ a représenté l'Observatoire au sein de la Commission vacances enfants-ados de l'UNAT et a participé au Copil en charge de l'organisation du colloque annuel.

Elle a également participé au groupe de travail de l'étude sur les « colos apprenantes » menée par la JPA, auprès des organisateurs de séjours, ainsi qu'au comité de programmation de la revue « Les Cahiers de l'action », produite par l'INJEP.

L'OVLEJ dans les médias en 2020

Les travaux de l'OVLEJ ont été repris dans les médias (papier et web) listés ci-dessous. Le contenu des articles est disponible dans les Annexes.

Sur les trois études diffusées par l'OVLEJ en 2020, une dizaine d'articles mentionnant l'Observatoire sont parus dans la presse.

Plusieurs articles citent quelques résultats de l'enquête menée en mai 2020 sur les vacances d'été des 5-17 ans, et ayant récoltée plus de 4 500 répondants :

- **30 mai 2020 – presse papier**, « *Les colonies, dans l'attente du protocole sanitaire* », Ouest-France
- **31 mai 2020 – Web**, « *Maires et associations d'Ile-de-France s'inquiètent des vacances d'été dans les cités* », Aujourd'hui en France
- **1^{er} juin 2020 – presse papier**, « *Vacances d'été dans les cités. Les maires s'inquiètent* », Le Parisien
- **30 juin 2020 – Web**, « *Cet été, colos et camps scouts vont prendre tout leur sens* », La Croix
- **1^{er} juillet 2020 – presse papier**, « *Colos, un vent de liberté malgré tout* », La Croix
- **11 juillet 2020 – presse papier**, « *Les colos malgré tout* », Aujourd'hui en France

4 juillet 2020 – presse papier

« *Vacances apprenantes : des dispositifs de rattrapage* », La Nouvelle République du Centre-Ouest

L'article cite quelques données portant sur la fréquentation des séjours collectifs (Bulletin n°51).

8 juillet 2020 – Web

« *La crise du Covid-19 a chamboulé les vacances des enfants* », La Croix

L'article porte sur les résultats de l'enquête menée en juin 2020 avec l'Unaf, sur les décisions concernant les vacances d'été des 5-17 ans et les effets de la crise sanitaire.

28 juillet 2020 – Web

« *Cet été, un enfant sur quatre ne partira pas en vacances* », Le Figaro

L'article cite quelques résultats de deux enquêtes : celle menée avec le Crédoc, sur les pratiques de départs en vacances des 5-19 ans (frein financier au départ en vacances), et celle menée sur les décisions concernant les vacances d'été des 5-17 ans et les effets de la crise sanitaire.

28 juillet 2020 – Web

« *Quatre millions d'enfants ne partiront pas en vacances cet été* », 20 minutes

L'article cite le frein financier au départ en vacances, provenant de l'enquête menée avec le Crédoc, sur les pratiques de départs en vacances des 5-19 ans.

12 août 2020 – Web

« Après le confinement, vers un renouveau des « colos » ? », La Croix

L'article cite l'OVLEJ dans le cadre d'une analyse sur les inscriptions en séjours collectifs sur l'été 2020.

A noter

Les travaux de recherche de l'OVLEJ sont également relayés au travers des newsletters d'autres organismes de recherche. Ont notamment été repéré sur Internet :

- **9 janvier 2020** : la lettre d'information [Quoi de 9 ?] du Centre Henri Aigueperse (Centre de Recherche, de Formation et d'Histoire sociale de l'UNSA Education) publiée dans sa veille « A noter dans l'agenda », une information sur le séminaire de l'OVLEJ organisé le 29 janvier.
- Notons que l'information sur ce séminaire avait déjà été relayée, en décembre 2019, sur le site de l'INJEP, dans la veille d'actualité jeunesse.
- **En mai et juin 2020** : le Crédoc fait plusieurs tweets sur les résultats de l'étude menée sur les pratiques de départs en vacances des 5-19 ans.

Crédoc @credoc - 27 mai
 Le @credoc et #Ovlej publient une nouvelle étude sur les vacances des 5-19 ans. 64% de ces jeunes sont partis en vacances dans les 12 derniers mois. Parmi eux, 78% avec les parents, 31% en séjour collectifs et 33% en famille sans les parents : [credoc.fr/publications/...](https://credoc.fr/publications/)



3 retweets, 4 likes

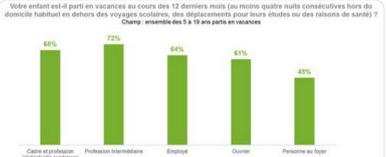
Crédoc @credoc - 28 mai
 @Credoc #Ovlej @UNAT Les enfants de couples bi-actifs partent davantage en vacances. 69% des enfants partis en vacances en 2019 ont leurs deux parents en emploi, contre 54% des enfants dont un seul parent travaille. Lien : [credoc.fr/publications/...](https://credoc.fr/publications/)



4 retweets, 1 like

Crédoc @credoc - 29 mai
 @Credoc @UNAT #ovlej les enfants des cadres partent également plus souvent en vacances. [credoc.fr/publications/...](https://credoc.fr/publications/)

Votre enfant est-il parti en vacances au cours des 12 derniers mois (au moins quatre nuits consécutives hors du domicile habituel en dehors des voyages scolaires, des déplacements pour leurs études ou des raisons de santé) ?
 Champ : ensemble des 5 à 19 ans partis en vacances



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020
 Lecture : 88% des enfants de cadres sont partis en vacances, vs 61% des enfants dont les parents sont ouvriers.
 NB : les effectifs ne sont pas suffisants pour les enfants dont les parents sont à la retraite, commerçants, artisans ou artisans inactifs (autre que retraités ou au foyer)

1 retweet, 1 like

Crédoc @credoc - 8 juin
 #VacancesApprenantes @Unat @Credoc Les enfants dont les parents disposent de hauts revenus partent davantage en colonie de vacances: 25% des hauts revenus contre 17% des bas revenus. Etude ici : [credoc.fr/publications/...](https://credoc.fr/publications/)

Ces vacances se sont déroulées... en colonie, camp de vacances, scoutisme
 Champ : ensemble des 5 à 19 ans partis en vacances



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

1 retweet, 1 like

Annexes

Presse

Mai 2020 – Presse papier

Article paru dans le quotidien Ouest-France, le samedi 30 mai 2020

Les colonies, dans l'attente du protocole sanitaire

Laetitia HÉLARY avec Stéphanie SÉJOURNÉ

Elles pourront rouvrir à partir du 22 juin, a annoncé jeudi le Premier ministre. Une nouvelle qui a ravi les responsables de ces séjours d'été, mais il leur manque les règles sanitaires pour concrétiser leur offre.

C'est avec un grand « ouf » de soulagement que les responsables de colonies de vacances ont accueilli l'annonce du Premier ministre, jeudi. Édouard Philippe a acté la réouverture des centres de colonies de vacances dans « tous les départements », à partir du 22 juin.

Les acteurs du secteur, à l'arrêt depuis mars, se réjouissent de pouvoir proposer des séjours sur tout le territoire. Mais à présent, c'est le protocole sanitaire détaillant les conditions de transport et d'accueil qui leur manque. Il devrait être communiqué la semaine prochaine.

Faudra-t-il prévoir une place sur deux dans les cars ? Imposer des masques aux animateurs, même lors d'activités en extérieur ? Condamner l'étagage de chaque lit superposé ? Réduire le nombre d'enfant par groupe ? Autant de questions qui conditionneront le nombre d'enfants accueillis et le format des séjours.

La moitié des réservations habituelles

« Les organisateurs ont déjà travaillé à des adaptations, rassure Anne Carayon, directrice générale de la Jeunesse au plein air, organisme qui fédère trente-sept organisations. Mais sans le protocole, impossible de confirmer l'intégralité des séjours. À ce jour, on a enregistré moins de la moitié des réservations habituelles. »

Les familles n'auront-elles pas peur d'envoyer leurs enfants ? Près de la moitié des parents déjà usagers des accueils collectifs de mineurs devraient être au rendez-vous, d'après l'enquête de **l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ)**.

Mis en ligne avant la réouverture des écoles (du 30 avril au 10 mai), le questionnaire, rempli par 4 793 familles, révèle que 47 % des parents envisagent un départ en séjour collectif pour leur enfant cet été et 48 % une inscription en accueil de loisirs.

Par ailleurs, 75 % des répondants pensent qu'il est important pour leur enfant de retrouver une vie collective, avant la rentrée de septembre. « Les parents ressentent aussi le besoin d'être rassurés pendant le séjour en pouvant téléphoner régulièrement », précise Natacha Ducatez, chargée de mission à l'**OVLEJ**.

Les colonies, qui accueillent chaque année 850 000 enfants, seront-elles prêtes pour le 6 juillet ? « Si le protocole arrive très vite, tous les séjours devraient être disponibles pour mi-juillet », estime Anne Carayon. À condition de recruter assez d'animateurs. Les formations Bafa du mois d'avril n'ayant pu se tenir. « L'été dernier, nous avons fait passer 800 diplômés d'animateurs (Bafa) et de directeurs (BAFD) », indique Stéphane Garnier, responsable de l'animation volontaire aux Ceméa de Normandie. Cent trente-cinq sont passés avant le confinement. Les trente-six attendus devant le jury dans les prochains jours n'y suffiront pas. Le site des Ceméa qui met en relation candidats et recruteurs est en ébullition depuis quinze jours.

« L'État s'est engagé à faciliter l'organisation des Bafa d'ici à mi-juillet et à assouplir les délais administratifs », relativise Anne Carayon, qui espère aussi la « présence des animateurs assurant d'habitude les séjours à l'étranger ».

Mai 2020 – Web

Article paru sur le site www.aujourd'hui-en-france.fr, le dimanche 31 mai 2020

Maires et associations d'Ile-de-France s'inquiètent des vacances d'été dans les cités

Aurélie Foulon et Maïram Guissé

« Qu'est-ce qu'on va faire de tous ces enfants cet été? » Jean-Louis Marsac, maire (DVG) de Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise, seul département encore en rouge en France métropolitaine, s'alarme à l'approche des vacances d'été. Comme lui, beaucoup d'élus d'Ile-de-France s'arrachent les cheveux alors que, crise sanitaire oblige, ces vacances ne ressembleront à aucune autre.

« En temps normal, on aménage le Parc des sports en une sorte de petite base de loisirs mais cette année, on va devoir se limiter à des activités en pied d'immeubles » reprend le maire. Mais là aussi, c'est un casse-tête. « Les jeux gonflables qu'on louait, on peut oublier : ce n'est pas compatible avec les distances sanitaires, d'autant que nous sommes toujours dans le rouge », constate l' élu ce jeudi soir. Exit les ateliers pédagogiques, les sports collectifs et la fête de la ville... « Tout ce qu'on fait habituellement, c'est nada ! On est sacrément bloqué », souffle Jean-Louis Marsac, catastrophé.

Seulement 40% des Franciliens qui gagnent moins de 1200 euros ont pris des vacances dans l'année. Malgré certains assouplissements sur les règles du déconfinement annoncés jeudi soir par Edouard Philippe et des déplacements en France et en Europe a priori autorisés en juillet et en août, les vacances risquent fort de se limiter à l'oisiveté à domicile pour beaucoup. La précarité économique suite au confinement qui a durement touché les familles modestes, et surtout l'impossibilité de voyager hors d'Europe, empêchera de nombreuses familles de retourner dans leur pays d'origine comme elles le font chaque été.

Avant le Covid-19, l'accès aux séjours au vert était déjà très inégal. « En juin 2019, le taux de départ en vacances des Franciliens était de 66% », note le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). Mais seulement « 40% des Franciliens aux revenus inférieurs à 1200 euros mensuels ont quitté leur domicile pour des congés dans l'année, contre 86% de celles qui disposent de plus de 3000 euros », précise l'Observatoire des inégalités.

Selon une enquête de l'Observatoire des vacances des enfants (OVLEJ), à laquelle plus de 4 700 familles ont répondu pendant le confinement, 82% des parents avaient prévu des départs en vacances pour leurs enfants cet été. « Sans surprise, compte tenu de la période où le questionnaire a été diffusé, près de la moitié des répondants ne savent pas si leurs projets de départs pourront être maintenus », précise l'OVLEJ.

« Essayer de faire partir davantage de familles en mini-séjour »

« D'habitude, on se plaint d'avoir des mêmes désoeuvrés au 30 juin mais là, c'est depuis le 15 mars qu'ils le sont, constate Jean-Louis Marsac. Avec les petits on sait faire, mais avec les adolescents ça risque d'être encore plus compliqué. On a déjà du mal à les toucher d'ordinaire... » En réaction aux

annonces d'Edouard Philippe, Jean-Louis Marsac veut notamment « essayer de faire partir davantage de familles en mini-séjour ».

Nawal (le prénom a été modifié), 17 ans, de Sarcelles (Val-d'Oise), rêve « de voir la mer », de prendre l'air loin de sa barre d'immeuble. « On vient de passer des mois de galère, enfermés. J'espère partir, mais mes parents ne sont pas sûrs. Ca va être dur. » A quelques kilomètres de là, dans une ville voisine, Mourad, 20 ans, avait planifié d'aller en « Algérie et en Tunisie cet été mais avec le coronavirus c'est mort. » Ça fait six ans qu'il n'est pas parti en vacances d'abord par « manque de moyens » ensuite parce qu'il « travaillait » : « Après deux mois de confinement, c'est frustrant de passer encore un été à la cité ».

A Champigny, dans le Val-de-Marne, la municipalité communiste promet des animations par quartier pour tenter de compenser l'annulation de Champigny-plage, qui connaît chaque mois de juillet un succès considérable. « Nous multiplierons, si c'est autorisé, les activités quartiers par quartiers sur le modèle de Croquez l'été », assure le maire, Christian Fautré.

Dans les Yvelines, le conseil départemental vient de voter une subvention de 2,6 millions d'euros dédiée aux 31 quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV), pour aider les vingt-deux communes concernées à organiser des activités sportives, culturelles et du soutien scolaires pour les 45 000 jeunes qui passeront l'été dans leur cité. Une mesure inédite dans le département. « On va se trouver avec des enfants et des adolescents désœuvrés et quand c'est comme ça, ils ont souvent la tête aux bêtises, s'inquiète le président du département, Pierre Bédier (LR). En conséquence, on va mettre en musique des actions qui seront ludiques mais aussi éducatives, orientées vers l'apprentissage des savoirs. »

Concrètement, à Mantes-la-Jolie, « le maire va allonger la durée du village des sports à deux mois alors qu'il ne durait que quinze jours habituellement, ajoute Pierre Bédier. Mais il ne sera accessible qu'aux associations qui font du soutien scolaire. Ce sera école le matin et sport l'après-midi. »

« Réinvestir l'argent des événements annulé »

A Chanteloup-les-Vignes, Catherine Arenou, maire (DVD), n'imagine pas « les enfants laissés à l'abandon pendant l'été. » Habituellement la ville se vide « en août avec les départs des familles dans leur pays d'origine, précise-t-elle. Alors nous avons rouvert les centres de loisirs dans lesquels nous proposons des activités. Nous ferons aussi des vacances apprenantes à travers notamment un partenariat avec des étudiants de l'Essec que nous mettons en place. »

Les établissements scolaires aussi sont mobilisés. A Villiers-le-Bel, comme ailleurs en Ile-de-France, « des écoles ouvertes » permettront d'accueillir des enfants. Contacté, Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, n'a pas souhaité s'exprimer avant les annonces officielles de Jean-Michel Blanquer prévues en fin de semaine.

Le secrétaire d'Etat était d'ailleurs à Ris-Orangis (Essonne) jeudi 14 mai pour visiter le FabLab de Planète Science, où l'attendaient des responsables associatifs, et la ludothèque du Plateau, où il a rencontré des familles. « Le pari n'est pas simplement d'occuper les enfants afin d'éviter, dans les quartiers les plus défavorisés, qu'ils ne deviennent des « chaudrons », mais aussi de remettre à niveau ces élèves après plusieurs semaines d'école perdues ».

Repenser cet été aura un coût. « Combien ? Qui va payer ? La collectivité qui organise ou cela relèvera-t-il d'une prise en charge solidaire plus large, interroge Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes. Dans sa commune, un mois normal d'été revient à « 300 000 euros, détaille-t-elle. Mais là on va exploser les budgets aussi bien au niveau du personnel que des mesures sanitaires qui vont obliger à multiplier les activités. »

Le maire de Villiers-le-Bel « compte réinvestir l'argent des événements annulés comme la fête de la ville qui coûte 50 000 euros dans les nouvelles activités. Nous ne ferons pas d'économie, prévient-il. Mais notre budget d'été va forcément être plus important que prévu. »

Les associations redoublent d'efforts En temps normal, lors de la journée des oubliés des vacances (JOV) le secours populaire Ile-de-France emmène environ 5000 enfants la mer. Comment organiser des vacances en ce temps de crise ? Cette question taraude aussi les associations et structures jeunesse d'Ile-de-France. D'ailleurs, de nombreuses structures contactées n'ont pas souhaité répondre ou uniquement sous couvert d'anonymat, tant la situation est « floue ». A Clichy-sous-Bois (Seine- Saint-Denis) Mehdi Bigaderne, adjoint, était justement ce vendredi dans le Sud, près du cap d'Agde, où le séjour de 14 jours pour 20 à 22 familles vient d'être confirmé. « C'est un soulagement pour ces 120 à 140 personnes, dont certaines ne sont jamais parties en vacances et qui ont tenu le coup pendant le confinement dans des logements en surpopulation ».

Appel aux dons et aux bénévoles

Dans le cadre de ce projet dit Oxygène, mené par l'association Aclfeu le centre social Toucouleurs, en partenariat avec la ville, « il va falloir bien entendu respecter les mesures restrictives ce qui va entraîner des surcoûts. Un car pour cette distance-là coûte environ 8000 euros, il va falloir à minima doubler les coûts... » Au Secours populaire Ile-de-France, où 150 000 familles sont aidées chaque année, soit environ 1,5 million de personnes, le sujet des vacances est crucial. « Traditionnellement un enfant sur trois ne part pas en vacances au niveau national, là on pense qu'en Ile-de-France, ça va être au moins deux sur trois », détaille Jean-Louis Durand Drouhin, président Ile-de-France du Secours populaire. L'année dernière, « 5000 enfants ont profité d'une journée à Cabourg avec la journée des oubliés des vacances. » Cette année, ces manifestations sont annulées. Mais pas question de baisser les bras « on met les bouchées doubles », insiste Jean-Louis Durand Drouhin. Quelques pistes se dessinent déjà avec la mairie de Paris et la région Ile-de-France. « On va organiser des sorties d'une journée, en groupe restreint avec visite du patrimoine francilien. Les longs séjours vont se transformer en week-end. Il y a également avec la région Ile-de-France un grand projet d'occuper une journée toute une île de loisirs, on réfléchit aussi avec elle à occuper les cours des lycées inoccupés l'été où des intermittents du spectacle pourraient proposer des choses. » Forcément « nous allons nous retrouver face à des coûts importants. Nous avons lancé un appel aux dons et avons besoin plus que jamais de bénévoles. »

Juin 2020 – Presse papier

Article paru dans le quotidien Le Parisien, le lundi 1^{er} juin 2020

Vacances d'été dans les cités. Les maires s'inquiètent

Par Aurélie Foulon et Mairam

A un mois de la coupure estivale, le sujet préoccupe les élus des quartiers populaires. Comment occuper les jeunes qui, pour beaucoup, vont être obligés de rester au pied des immeubles ?

« Qu'est-ce qu'on va faire de tous ces enfants cet été ? » Jean-Louis Marsac, maire (DVG) de Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise, seul département encore en rouge en France métropolitaine du fait de l'épidémie de Covid-19, s'alarme à l'approche des grandes vacances. Comme lui, beaucoup d'élus d'Ile-de-France s'arrachent les cheveux alors que, crise sanitaire oblige, ces vacances ne ressembleront à aucune autre.

« En temps normal, on aménage le parc des sports en une sorte de petite base de loisirs mais cette année, on va devoir se limiter à des activités en pied d'immeubles » reprend le maire. Mais là aussi, c'est un vrai casse-tête. « Les jeux gonflables qu'on louait, on peut oublier : ce n'est pas compatible avec les mesures sanitaires de distanciation physique, d'autant que nous sommes toujours dans le rouge », constate l' élu jeudi soir. Exit les ateliers pédagogiques, les sports collectifs et la fête de la ville... « Tout ce qu'on fait habituellement, c'est nada ! On est sacrément bloqué », souffle Jean-Louis Marsac, catastrophé.

Malgré certains assouplissements sur les règles du déconfinement annoncés jeudi soir par Edouard Philippe et des déplacements en France et en Europe a priori autorisés en juillet et en août, les vacances risquent fort de se limiter à l'oisiveté à domicile pour beaucoup. La précarité économique suite au confinement qui a durement touché les ménages modestes, et surtout l'interdiction de voyager hors Europe, empêchera de nombreuses familles de retourner dans leur pays d'origine comme elles le font chaque été.

Avant le Covid-19, l'accès aux séjours au vert était déjà très inégal. « En juin 2019, le taux de départ en vacances des Franciliens était de 66 % », note le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc). Mais seulement « 40 % des Franciliens aux revenus inférieurs à 1 200 € mensuels ont quitté leur domicile pour des congés dans l'année, contre 86 % de celles qui disposent de plus de 3 000 € », précise l'Observatoire des inégalités.

« Essayer de faire partir davantage de familles en mini-séjour »

Selon une enquête de l'Observatoire des vacances des enfants (OVLEJ) à laquelle plus de 4 700 familles ont répondu pendant le confinement, 82 % des parents avaient prévu des départs en vacances pour leurs enfants cet été. « Sans surprise, compte tenu de la période où le questionnaire a été diffusé, près de la moitié des répondants ne savent pas si leurs projets de départs pourront être maintenus », précise l'OVLEJ.

« On se plaint d'avoir des mêmes désoeuivrés au 30 juin d'habitude mais là, c'est depuis le 15 mars qu'ils le sont, constate Jean-Louis Marsac. Avec les petits on sait faire, mais avec les adolescents ça risque d'être encore plus compliqué. On a déjà du mal à les toucher d'ordinaire... » Ce jeudi soir, en réaction aux annonces du Premier ministre, l'élu veut notamment « essayer de faire partir davantage de familles en mini-séjour. »

Nawal, 17 ans, de Sarcelles (Vald'Oise), rêve « de voir la mer », de prendre l'air loin de sa barre d'immeuble. « On vient de passer des mois de galère, enfermés. J'espère partir, mais mes parents ne sont pas sûrs. Ça va être dur. » A quelques kilomètres de là, dans une ville voisine, Mourad, 20 ans, avait planifié d'aller en « Algérie et en Tunisie cet été mais avec le coronavirus c'est mort ». Cela fait six ans qu'il n'est pas parti en vacances, d'abord par « manque de moyens », ensuite parce qu'il « travaillait ». « Après deux mois de confinement, c'est frustrant de passer encore un été à la cité. »

2,6 M€ pour les quartiers prioritaires des Yvelines

A Champigny-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, la municipalité communiste promet des animations par quartier pour tenter de compenser l'annulation de Champigny-plage, qui connaît chaque mois de juillet un succès considérable. « Nous multiplierons, si c'est autorisé, les activités quartier par quartier sur le modèle de Croquez l'été », assure le maire, Christian Fautré.

Dans les Yvelines, le conseil départemental vient de voter une subvention de 2,6 M€ dédiées aux 31 quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV), pour aider les vingt-deux communes concernées à organiser des activités sportives, culturelles et du soutien scolaire pour les 45 000 jeunes qui passeront l'été dans leur cité. Une mesure inédite dans le département. « On va se trouver avec des enfants et des adolescents désoeuivrés et quand c'est comme ça, ils ont souvent la tête aux bêtises, s'inquiète le président (LR) du département, Pierre Bédier. En conséquence, on va mettre en musique des actions qui seront ludiques mais aussi éducatives, orientées vers l'apprentissage des savoirs. »

Concrètement, à Mantes-la-Jolie, « le maire va allonger la durée du village des sports à deux mois alors qu'il ne durait que quinze jours habituellement, ajoute Pierre Bédier. Mais il ne sera accessible qu'aux associations qui font du soutien scolaire. Ce sera école le matin et sport l'après-midi ». A Chantelouples-Vignes, toujours dans les Yvelines, Catherine Arenou, maire (DVD), n'imagine pas « les enfants laissés à l'abandon pendant l'été. » Habituellement la ville se vide « en août avec les départs des familles dans leur pays d'origine, précise-t-elle. Alors nous avons rouvert les centres de loisirs dans lesquels nous proposons des activités. Nous ferons aussi des vacances apprenantes à travers notamment un partenariat avec des étudiants de l'Essec, l'école de commerce, que nous mettons en place. »

« Réinvestir l'argent des événements annulé »

Les établissements scolaires aussi sont mobilisés. A Villiers-le-Bel, comme ailleurs en Ile-de-France, « des écoles ouvertes » permettront d'accueillir des enfants. Contacté, Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, n'a pas souhaité s'exprimer avant les annonces officielles de Jean-Michel Blanquer prévues en fin de semaine.

Il était d'ailleurs à Ris-Orangis (Essonne), jeudi 14 mai, pour visiter le FabLab de Planète Science, où l'attendaient des responsables associatifs, et la ludothèque du Plateau, où il a rencontré des familles.

« Le pari n'est pas simplement d'occuper les enfants afin d'éviter, dans les quartiers les plus défavorisés, qu'ils ne deviennent des chaudrons, mais aussi de remettre à niveau ces élèves après plusieurs semaines d'école perdues ».

Repenser cet été aura un coût. « Combien ? Qui va payer ? La collectivité qui organise ou cela relèvera-t-il d'une prise en charge solidaire plus large », interroge Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes. Dans sa commune, un mois normal d'été revient à « 300 000 € », détaille-t-elle. « Mais là on va exploser les budgets aussi bien au niveau du personnel que des mesures sanitaires qui vont obliger à multiplier les activités. »

Le maire de Villiers-le-Bel « compte réinvestir l'argent des événements annulés comme la fête de la ville qui coûte 50 000 € dans les nouvelles activités. Nous ne ferons pas d'économie, prévient-il. Mais notre budget d'été va forcément être plus important que prévu. »

Juin 2020 – Web

Article paru sur le site www.la-croix.com, le mardi 30 juin 2020

Cet été, colos et camps scouts vont prendre tout leur sens

Emmanuelle Lucas

Enquête - Besoin d'un grand bol d'air, d'une bulle de liberté et de jouer entre enfants... Après deux mois de confinement et un retour à l'école souvent en pointillé, certains jeunes vont partir en colo ou en camp scout cet été pour y trouver une bouffée de liberté. Le gouvernement, lui, déploie des « colonies apprenantes »

Guillemette, mère de 4 enfants, s'apprête à boucler les sacs à dos de ses enfants. Les trois plus grands (de 13, 11 et 7 ans), s'apprêtent à passer une semaine à la Maison de Courcelles à Saint-Loup-sur-Aujon (Haute-Marne). Cette colo atypique accueille les enfants dans une grande bâtisse, autour d'un projet éducatif particulier : beaucoup de Montessori, un peu de Freinet, le tout en pleine nature.

« J'étais inquiète qu'ils ne puissent pas partir, confie Guillemette. Après le confinement, les enfants ont besoin de vivre une vie qui leur appartient, loin de leur père et moi. » Comme chaque année -et comme elle quand elle avait leur âge - les enfants de Guillemette vont donc retrouver le chemin de « Courcelles ». Jean-Baptiste, 13 ans, savoure déjà le moment où il retrouvera ses copains d'il y a deux ans. Il est fier aussi de passer à la « Péniche », le groupe des plus grands. « On va monter une pièce de théâtre qu'on va jouer dans les villages voisins », raconte-t-il.

Retour à une vie normale

Cet été, plus que tout autre, les colos et camps scouts auront une saveur particulière pour les participants et leurs encadrants. Pour les uns et les autres, ils signent en effet le retour à une vie normale, à l'insouciance qui a tant manqué ces derniers mois. Reste les inquiétudes et la difficulté de concilier les jeux et le respect des règles sanitaires. « Les parents d'ailleurs sont partagés, ils se demandent ce qui est le mieux pour leur enfant, avance Arnaud de Béchevel, de l'association Vitacolo. Rester chez eux ou retrouver une vie normale. »

Un sondage de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ), mené au plus fort de la crise sanitaire, confirme ce grand écart. Sur 4 000 familles interrogées, choisies parmi celles dont les enfants sont déjà partis en colo, près de la moitié comptait remplir pour cet été. 75 % d'entre elles plébiscitaient l'idée d'une expérience en collectivité avant la rentrée de septembre.

À mesure que l'été approche, les doutes semblent néanmoins s'estomper. Le téléphone recommence à sonner et les réservations reprennent. Le scoutisme compte ainsi faire le plein. « Nous pensons organiser 2 500 camps d'été comme l'an dernier », confirme Agnès Cerbelaud Salagnac, porte-parole des Scouts et guides de France.

Les trois aînés de Marie, qui habitent Vélizy en région parisienne, s'apprêtent ainsi à ressortir leur foulard. Même s'ils savent qu'ils devront faire avec les moyens du bord face au Covid. « Dormir tête bêche sous la tente, afin de garder 1 m de distance d'un visage à l'autre, énumère leur mère, et garder un masque lors de certaines activités. »

Trouver le juste mot pour chacun

Les animateurs, chefs et cheftaines sont, en tout cas, tous à pied d'oeuvre pour offrir une bulle d'insouciance aux plus jeunes cet été. « Il est clair que les colos ont un rôle particulier à jouer cette année, estime ainsi Michaël Ramalhosa, du mouvement d'éducation populaire Les Francas. Nous devons nous préparer à retrouver des enfants qui auront parfois été très isolés, d'autres qui, par exemple, n'auront pas eu accès aux livres, d'autres encore qui auront été confrontés à la mort d'un proche. » À tous, il faudra trouver un mot juste à dire. Il a donc rédigé un guide d'accueil téléchargé 30 000 fois par les professionnels du secteur.

« Notre démarche éducative a encore plus de sens cette année, confirme Guillaume Légaut, directeur général de l'UCPA. Les enfants ont vécu un choc compliqué. Ils ont été coupés de leurs activités, de leurs copains, Ils ont besoin de retrouver confiance dans la vie. C'est pourquoi nous devons tout faire, malgré les contraintes sanitaires pour garder le côté passionnant de la colo. Cette année, on ne se prêterait pas les gourdes en rando, mais il y aura plein de bons moments quand même. »

À Courcelles, on tente aussi de garder l'âme du lieu. « Chez nous, les enfants choisissent leurs activités. Ils déambulent librement dans la maison. Nous avons donc prévu de fonctionner par tout petits groupes de 4-5 qui iront pêcher, faire des photos, etc. avec un taux d'encadrement supérieur à la normale », explique le directeur Louis Létoré. Quitte à voir les finances de l'association plonger dans le rouge.

Des « colos apprenantes » qui divisent

Certaines colos d'ailleurs ne se sentent pas assez soutenues par l'État qui a décidé de soutenir financièrement celles qui participent à son projet de « colonies apprenantes ». Or certaines s'y refusent, y voyant une mauvaise réponse à un vrai problème. L'idée est de permettre à 250 000 jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la ville notamment de partir dans des colos « associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable », explique le ministère. Le tout financé à hauteur de 80 % par les communes.

Reste que la philosophie du programme divise fortement. Certaines colos refusent de voir entrer les apprentissages scolaires dans les colos. D'autres estiment que tel ne sera pas le cas. Ainsi, Simon Thiot, qui a suivi les négociations avec le gouvernement pour l'Union nationale des associations de tourisme (Unat), se veut rassurant. « Il n'est pas question de faire entrer l'école en colo. Si tel était le cas, nous nous y serions opposés. Concrètement, les associations et organismes partie prenante choisiront un thème pour chaque séjour, lié au développement durable, aux langues ou aux sciences. Puis, en rapport avec le thème choisi, les jeunes rédigeront, par exemple, un carnet de séjour ou des cadavres exquis. Bref, tout ce que les animateurs font déjà! ».

L'UCPA a choisi de répondre présente. Elle fera partir 40 000 jeunes. Et, au-delà, donnera aussi, dans tous les séjours organisés hors du label « colonies apprenantes », des temps favorisant la concentration ou la lecture par exemple. Histoire de concilier l'utile et l'agréable.

Les colos en chiffres

Environ un million d'enfants partent aujourd'hui en colonies de vacances l'été. Ils étaient 4 millions à le faire dans les années 1950, avant que le chiffre ne tombe spectaculairement à 800 000 en 2016 et finisse par remonter.

Le coût moyen se situe dans une fourchette entre 400 et 600 € par semaine. L'immense majorité des départs sont aidés par les municipalités et les comités d'entreprise. Il en ressort qu'un manque de mixité sociale caractérise désormais ce secteur pourtant conçu, à l'origine, comme un outil de lutte contre les inégalités.

Juillet 2020 – Presse papier

Article paru dans le quotidien La Croix, le mercredi 1^{er} juillet 2020

Colos, un vent de liberté malgré tout

LUCAS Emmanuelle

Après deux mois de confinement, colos et camps scouts auront une saveur particulière cet été. L'exécutif, lui, déploie des «colonies apprenantes».

Guillemette, mère de quatre enfants, s'apprête à boucler les sacs à dos de ses enfants. Les trois plus grands (de 13, 11 et 7 ans) s'apprêtent à passer une semaine à la Maison de Courcelles à Saint-Loup-sur-Aujon (Haute-Marne). Cette colo atypique accueille les enfants dans une grande bâtisse, autour d'un projet éducatif particulier : beaucoup de Montessori, un peu de Freinet, le tout en pleine nature.

«J'étais inquiète qu'ils ne puissent pas partir, confie Guillemette. Après le confinement, les enfants ont besoin de vivre une vie qui leur appartient, loin de leur père et moi.» Comme chaque année - et comme elle quand elle avait leur âge -, les enfants de Guillemette vont donc retrouver le chemin de «Courcelles». Jean-Baptiste, 13 ans, savoure déjà le moment où il retrouvera ses copains d'il y a deux ans. Il est fier aussi de passer à la «Péniche», le groupe des plus grands. «On va monter une pièce de théâtre qu'on va jouer dans les villages voisins», raconte-t-il.

Cet été, plus que tout autre, les colos et camps scouts auront une saveur particulière pour les participants et leurs encadrants. Pour les uns et les autres, ils signent en effet le retour à une vie normale, à l'insouciance qui a tant manqué ces derniers mois. Reste les inquiétudes et la difficulté de concilier les jeux et le respect des règles sanitaires. «Les parents d'ailleurs sont partagés, ils se demandent ce qui est le mieux pour leur enfant, avance Arnaud de Béchevel, de l'association Vitacolo. Rester chez eux ou retrouver une vie normale.» Un sondage de **l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ)**, mené au plus fort de la crise sanitaire, confirme ce grand écart. Sur 4 000 familles interrogées, choisies parmi celles dont les enfants sont déjà partis en colo, près de la moitié comptait rempiler pour cet été. Et 75% d'entre elles plébiscitaient l'idée d'une expérience en collectivité avant la rentrée de septembre.

À mesure que l'été approche, les doutes semblent néanmoins s'estomper. Le téléphone recommence à sonner et les réservations reprennent. Le scoutisme compte ainsi faire le plein. «Nous pensons organiser 2 500 camps d'été comme l'an dernier», confirme Agnès Cerbelaud Salagnac, porte-parole des Scouts et guides de France. Les trois aînés de Marie, qui habitent Vélizy en région parisienne, s'apprêtent ainsi à ressortir leur foulard. Même s'ils savent qu'ils devront faire avec les moyens du bord face au Covid. «Dormir tête bêche sous la tente, afin de garder 1 m de distance d'un visage à l'autre, énumère leur mère, et garder un masque lors de certaines activités.»

Les animateurs, chefs et cheftaines sont, en tout cas, tous à pied d'oeuvre pour offrir une bulle d'insouciance aux plus jeunes cet été. «Il est clair que les colos ont un rôle particulier à jouer cette année, estime ainsi Michaël Ramalhosa, du mouvement d'éducation populaire Les Francas. Nous devons nous préparer à retrouver des enfants qui auront parfois été très isolés, d'autres qui, par exemple, n'auront pas eu accès aux livres, d'autres encore qui auront été confrontés à la mort d'un

proche.» À tous, il faudra trouver un mot juste à dire. Il a donc rédigé un guide d'accueil téléchargé 30 000 fois par les professionnels du secteur.

«Notre démarche éducative a encore plus de sens cette année, confirme Guillaume Légaut, directeur général de l'UCPA. Les enfants ont vécu un choc compliqué. Ils ont été coupés de leurs activités, de leurs copains. Ils ont besoin de retrouver confiance dans la vie. C'est pourquoi nous devons tout faire, malgré les contraintes sanitaires pour garder le côté passionnant de la colo. Cette année, on ne se prêtera pas les gourdes en rando, mais il y aura plein de bons moments quand même.» À Courcelles, on tente aussi de garder l'âme du lieu. «Chez nous, les enfants choisissent leurs activités. Ils déambulent librement dans la maison. Nous avons donc prévu de fonctionner par tout petits groupes de 4 ou 5 qui iront pêcher, faire des photos, etc., avec un taux d'encadrement supérieur à la normale», explique le directeur Louis Létoré. Quitte à voir les finances de l'association plonger dans le rouge. Certaines colos d'ailleurs ne se sentent pas assez soutenues par l'État qui a décidé de soutenir financièrement celles qui participent à son projet de «colonies apprenantes». Or certaines s'y refusent, y voyant une mauvaise réponse à un vrai problème. L'idée est de permettre à 250 000 jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la ville notamment de partir dans des colos «associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable», explique le ministère. Le tout financé à hauteur de 80% par les communes.

Reste que la philosophie du programme divise fortement. Certaines colos refusent de voir entrer les apprentissages scolaires dans les colos. D'autres estiment que tel ne sera pas le cas. Ainsi, Simon Thiot, qui a suivi les négociations avec le gouvernement pour l'Union nationale des associations de tourisme (Unat), se veut rassurant. «Il n'est pas question de faire entrer l'école en colo. Si tel était le cas, nous nous y serions opposés. Concrètement, les associations et organismes partie prenante choisiront un thème pour chaque séjour, lié au développement durable, aux langues ou aux sciences. Puis, en rapport avec le thème choisi, les jeunes rédigeront, par exemple, un carnet de séjour ou des cadavres exquis. Bref, tout ce que les animateurs font déjà!»

L'UCPA a choisi de répondre présent. Elle fera partir 40 000 jeunes. Et, au-delà, donnera aussi, dans tous les séjours organisés hors du label «colonies apprenantes », des temps favorisant la concentration ou la lecture par exemple. Histoire de concilier l'utile et l'agréable.

Juillet 2020 – Presse papier

Article paru dans le quotidien La Nouvelle République du Centre-Ouest, le samedi 4 juillet 2020 (encadré)

« Vacances apprenantes » : des dispositifs de rattrapage

aphilouzerousseau

Encadré : A savoir

> Entre 2009-2010 et 2017-2019, selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes, le nombre de mineurs partis en séjours collectifs a baissé de 12 %.

> Environ un million d'enfants partent en colonies de vacances l'été. Ils étaient 4 millions dans les années 1950.

> Le coût moyen d'un séjour en colonie de vacances se situe dans une fourchette entre 400 et 600 € par semaine. Cependant, la grande majorité des départs sont aidés par les comités d'entreprise et les municipalités.

> Selon les données de l'Observatoire des inégalités, qui datent de 2011, un quart des enfants ne partent pas en vacances. Cela concerne 5 % des enfants de cadres supérieurs contre 34 % des enfants d'ouvriers, 46% des enfants d'agriculteurs et 50 % des enfants des familles les plus modestes.

Juillet 2020 – Web

Article paru sur le site www.la-croix.com, le mercredi 8 juillet 2020

La crise du Covid-19 a chamboulé les vacances des enfants

France Lebreton

Plus d'une famille sur deux a modifié ses projets de vacances, en raison de la crise sanitaire, selon une étude publiée le 7 juillet. Soit par choix, soit de façon contrainte. Au total, ce sont près de deux millions d'enfants qui risquent de ne pas partir cet été.

À quoi vont ressembler les vacances des enfants ? Quels seront les effets de la crise sanitaire sur les décisions des parents concernant l'inscription de leur progéniture en structures collectives ? Ces réflexions sont au coeur de l'enquête (1) de l'Union nationale des associations familiales (Unaf) et de l'Observatoire des vacances et de loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ), publiée mardi 7 juillet.

Après cette période de confinement, plus ou moins bien vécue par les familles, les parents se trouvent confrontés à la question des vacances. Que vont-ils privilégier pour leurs enfants ? Des séjours ou accueils en structures collectives pour qu'ils retrouvent des jeunes de leur âge ? Des vacances chez les grands-parents ou cousins dont ils ont été éloignés durant un certain temps ? Ou bien des escapades familiales pour le plaisir d'être ensemble ?

Contraintes financières

Quels que soient leurs souhaits, les parents n'ont pas toujours le choix. 41 % des familles ont été ainsi obligées de modifier leurs projets en raison de contraintes financières ou professionnelles. Parmi ces foyers, 27 % d'entre eux ont vu baisser leurs moyens financiers à cause du chômage ou d'une fermeture de commerce et 14 % ne pourront pas prendre de congés cet été.

En dehors de ces contraintes, les mesures liées à la propagation du virus ont conduit une majorité (56 %) de familles à modifier leurs projets de vacances. Abandon pur et simple d'un voyage suite à une annulation, renoncement à un séjour entravé par l'obligation du respect des gestes barrières, craintes liées à la crise sanitaire...

Le grand flou des vacances d'été

Les projets d'inscription dans les structures collectives (accueil de loisirs et séjours collectifs) sont ceux qui enregistrent les plus forts taux d'abandon, plus contraint que choisi par les parents. À noter qu'à la mi-juin, soit moins d'un mois avant les congés scolaires, 20 % des familles n'avaient encore rien décidé concernant les vacances de leur(s) enfant(s).

Quoi qu'il en soit, malgré l'impact de la crise sanitaire, les parents ont prévu plusieurs « modes » de vacances. Depuis plusieurs années, les départs en famille ont la cote. Ce qui se confirme encore cette année pour 66 % des parents. Près de 40 % d'entre eux feront partir leurs enfants avec des proches (grands-parents, amis). Ce qui n'exclut pas le projet, pour près de 30 % des parents, d'inscrire leur progéniture dans une structure collective de proximité ou un séjour collectif.

Inégalités sociales

Le fait qu'un certain nombre de parents prévoient plusieurs solutions de vacances ne doit pas occulter que 22 % des 6-17 ans ne partiront pas cet été, même sur des courts séjours. Cela représente plus de deux millions d'enfants. Cependant, rappelle Anne Carayon, directrice générale de l'association Jeunesse Au plein air (JPA), « il n'est pas trop tard pour inscrire son enfant en colo ou en centre de loisirs. Les protocoles sanitaires sont sortis, fixant les règles en vigueur dans les collectivités. Il reste encore des places et il est encore temps de bénéficier des aides de sa mairie et de sa caisse d'allocations familiales. »

(1) Enquête Opinion Way réalisée entre le 11 et 18 juin, auprès d'un panel de 1 010 parents d'enfants âgés de 6 à 17 ans.

Juillet 2020 – Presse papier

Article paru dans le quotidien Aujourd'hui en France, le samedi 11 juillet 2020

Les colos malgré tout

Les colonies de vacances, qui accueillent 850 000 enfants, ont dû faire face à de nombreuses annulations, à la suite de la crise du Covid. Mais certaines ont toutefois pu rouvrir pour un été ludique et apprenant.

Elles facilitent l'émancipation et la découverte d'autrui, permettent l'apprentissage en dehors du cocon familial, et plus prosaïquement elles sont souvent une joyeuse aventure collective. L'année dernière, 850 000 enfants sont partis dans ces fameuses colonies de vacances. Mais avec la crise sanitaire, ces séjours collectifs demeurent une option encore incertaine pour les familles, et ce, malgré leur réouverture le lundi 22 juin.

L'expérience est pourtant attendue par les plus jeunes. Selon une étude de **l'Observatoire des loisirs et des vacances des enfants et des jeunes (OVLEJ)**, réalisée pendant le confinement, ce sont les activités pratiquées en dehors du cadre familial ou scolaire qui ont manqué le plus à 41 % d'entre eux. De quoi convaincre de nombreux parents indécis d'inscrire leur progéniture ?

Mon enfant peut-il partir sans risque ?

Le protocole sanitaire « relatif à la reprise des accueils collectifs de mineurs avec hébergement » a été publié par le ministère de l'Education et de la Jeunesse le 8 juin. Conformément aux consignes, Vacances pour tous (140 structures), une branche de la Ligue de l'enseignement, s'est adapté pour accueillir les jeunes : distanciation sociale et gestes barrière sont respectés dans les hébergements, les salles et lors des activités et du transport; le nettoyage est approfondi; du gel hydroalcoolique accessible... Mais « suivi sanitaire » et « amusement » font-ils bon ménage ? « Dans tout cela, c'est le mot vacances qu'il faut retenir, insiste Johann Olivier, directeur du service vacances de la Ligue de l'enseignement. Certes, les conditions d'accueil sont différentes de celles que nous avons connues mais le plaisir de l'enfant est une priorité. »

Toutes les colos seront-elles ouvertes ?

Non. Protocole transmis trop tardivement, risque financier d'ouvrir un centre qui ne peut pas faire le plein, impossibilité de faire respecter les consignes sanitaires... Les raisons sont multiples. Pour sa part, Johann Olivier estime que 25 % des structures seront fermées. « Ça repart fort au niveau des inscriptions depuis le 2 juin mais nous n'arriverons pas à rattraper un retard de trois mois où toutes les activités ont été à l'arrêt. Le gros des inscriptions se fait habituellement en mars-avril et mai », explique le responsable. Dans un communiqué du 6 juin, l'association Plein Temps Vacances et Loisirs avait annoncé la décision d'annuler l'ensemble des séjours d'été 2020. « Nous prenons cette décision avec regrets, d'autant que nous savons que les premiers impactés seront les enfants. Ils subissent de plein fouet l'incompétence de nos responsables politiques – qui n'ont de responsables que le nom – dans cette gestion de la crise sanitaire », tranche l'association.

Qu'est-ce qu'elles apportent aux jeunes ?

Le gros des troupes pour ces séjours d'été est attendu ce mois-ci. « 65 % des départs pour être précis. Le mois d'août est davantage le temps des vacances en famille. Nous sommes essentiellement sur des séjours de proximité. Ceux à l'étranger ont été bien sûr annulés. Les parents n'auraient pas été rassurés et c'est vraiment trop compliqué à mettre en place », précise Johann Olivier. Plus de 60 % des réservations ont été prises pour les 7-14 ans.

« Partir en colonie de vacances aide à faire grandir les enfants. Ils gagnent en autonomie en n'ayant pas de parent derrière eux, ils s'habillent seuls, se font des copains... La colo c'est le vivre-ensemble. Les enfants y sont à égalité, quel que soit le milieu social. C'est une fabrique à souvenirs », plaide le responsable. Dans le réseau Vacances pour tous, il estime toutefois, d'ores et déjà, la baisse des effectifs accueillis cet été à 30 %.

Juillet 2020 – Web

Article paru sur le site www.lefigaro.fr, le mardi 28 juillet 2020

Cet été, un enfant sur quatre ne partira pas en vacances

Quand les mois de juillet et août riment avec soleil et grand air pour la majorité des Français, près de quatre millions d'enfants en restent privés.

Pour près de quatre millions d'enfants cette année, l'été ne se fera pas au bord d'une plage, au cœur d'une vallée ou à gambader dans les bois mais à la maison. D'après le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, un enfant sur quatre ne partira pas en vacances en 2020.

Le manque de moyens financiers est la première cause soulevée par les parents, selon une étude réalisée début 2020 par l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ). Se priver de vacances pour faire des économies est un sacrifice réalisé par 70% des familles avec des bas revenus (premier quartile). Avec la crise du coronavirus, l'été 2020 s'annonce particulièrement difficile pour de nombreux foyers qui ont déjà souffert pendant le confinement.

Un été bouleversé par le coronavirus

« On observe bien une hausse des demandes même s'il est difficile d'avoir un chiffre exact pour l'instant », analyse Romaric Godolu, directeur du Secours Populaire dans les Hautes-Pyrénées. Le constat est le même du côté du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. L'incertitude autour de l'évolution de la crise sanitaire a bouleversé les projets estivaux pour la majorité des foyers. Un mois après le début des vacances, les associations s'inquiètent de l'augmentation continue des demandes d'aide financière.

Lors du confinement, le Secours Populaire a enregistré 45% de fréquentation supplémentaire. La crise du Covid-19 a renforcé les difficultés financières dans les familles modestes auxquelles s'ajoutent pour certains salariés une impossibilité de poser des congés ou plusieurs annulations de séjours collectifs pour les enfants.

Les associations se mobilisent

Pour y remédier et permettre aux enfants de s'évader, les associations comme le Secours populaire, la Croix-Rouge ou Jeunesse en plein air organisent des escapades d'une journée ou aident les familles à financer les séjours.

En 2019, à la fin du mois d'août, avant de retrouver le chemin de l'école, 50.000 enfants ont pu profiter de la mer ou de la montagne lors de la journée bonheur organisée par le Secours Populaire. Cette année 112 journées sont prévues mais sont soumises aux aléas des recommandations sanitaires.

Après deux mois de confinement dans des espaces exigus, les enfants ont d'autant plus besoin de prendre l'air. Mais « *les familles sont parfois craintives* » à l'idée d'envoyer leurs enfants en colonie, rapporte le directeur régional du Secours Populaire.

Les vacances apprenantes au secours des élèves décrocheurs

De son côté, l'État s'est aussi engagé à offrir des vacances « *épanouissantes et éducatives* » pour un million d'enfants avec le dispositif des Vacances apprenantes, mis en place début juin. Le gouvernement souhaite accueillir 250.000 enfants, issus des quartiers défavorisés ou ayant décroché de l'école pendant le confinement, afin de « renforcer les savoirs et les compétences dans la perspective de la rentrée prochaine ».

À cela s'ajoutent les « *écoles ouvertes* » pour 400.000 enfants du primaire, du collège ou lycée. Le principe est simple, les jeunes suivent des cours de mathématiques, français, histoire, géographie le matin et participent à des activités collectives sportives ou artistiques l'après-midi.

Enfin, les CAF (Caisses d'Allocations familiales) ont aussi distribué 80 millions d'euros en chèques vacances pour aider les familles défavorisées à partir en vacances. 65% des bénéficiaires sont des familles monoparentales.

Dans une enquête de **l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ)**, publiée juste avant l'été, 76% des familles déclaraient que la crise sanitaire liée au COVID 19 a eu un impact sur les projets de vacances de leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans. Après ces longues semaines confinées, profiter de la pause estivale pour s'aérer loin des soucis de l'épidémie est « *essentiel* » pour le directeur régional du Secours Populaire. L'association se mobilise pour que la situation sanitaire ne soit pas un frein mais au contraire un accélérateur aux départs en vacances.

Juillet 2020 – Web

Article paru sur le site www.20minutes.fr, le mardi 28 juillet 2020

Quatre millions d'enfants ne partiront pas en vacances cet été

CONGES - Sur les quatre millions d'enfants qui ne peuvent pas partir en vacances cet été, près d'un million d'entre eux pourra cependant participer aux « Vacances apprenantes »

Près de quatre millions d'enfants ne partiront pas en vacances cet été, selon le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et repéré par Le Figaro. La première des causes privant les enfants de vacances est le manque de moyens financiers des parents, selon une étude réalisée début 2020 par l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ).

Les parents renoncent aux vacances pour faire des économies, ce qui concerne 70 % des familles avec de faibles revenus. La crise du coronavirus a également accentué les difficultés financières de certains foyers, qui devront faire une croix sur les vacances. En plus des baisses de revenus, certains salariés n'ont pas pu poser de congés cet été. Des séjours collectifs pour les enfants ont aussi été annulés.

Des solutions pour les enfants

Des alternatives sont cependant proposées aux enfants en manque de vacances. « Les associations comme le Secours populaire, la Croix-Rouge ou Jeunesse en plein air organisent des escapades d'une journée ou aident les familles à financer les séjours », précise Le Figaro. Après la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place en juin le dispositif des « Vacances apprenantes », qui devrait concerner un million d'enfants cette année.

Pendant cet été, 250.000 enfants issus des quartiers défavorisés ou ayant décroché de l'école durant le confinement pourront ainsi « renforcer les savoirs et les compétences dans la perspective de la rentrée prochaine ». Près de 400.000 enfants du primaire, du collège ou lycée pourront participer aux « écoles ouvertes ». Dans ce cadre, des établissements scolaires vont rester ouverts pour proposer des cours le matin et des activités sportives ou artistiques l'après-midi.

De leurs côtés, les CAF (Caisses d'Allocations familiales) ont distribué des chèques-vacances pour les familles les plus démunies. L'enveloppe de 80 millions d'euros a bénéficié largement aux familles monoparentales (65 %).

Août 2020 – Web

Article paru sur le site www.la-croix.com, le mercredi 12 août 2020

Après le confinement, vers un renouveau des « colos »?

Marion Lecas

Analyse - On pourrait penser que la crise sanitaire incite à ne pas partir... et pourtant les colonies de vacances bénéficient d'un petit regain d'attractivité. Un phénomène lié au désir de sociabilisation, après le confinement, et à la mobilisation des collectivités locales.

Cet été 2020 ne ressemble à aucun autre. Les organisateurs de colonies de vacances en savent quelque chose, puisqu'ils ont dû bouleverser leurs habitudes en un temps record. « On a aidé des colonies à se monter en moins d'un mois, ce qui ne se fait jamais d'ordinaire », atteste Antoine Arki, chef du service jeunesse au département du Val-de-Marne.

De fait, entre les premiers protocoles sanitaires, publiés fin mai, et la ré-autorisation des colonies, le 22 juin, l'offre a dû continuellement être modulée, au fil des consignes gouvernementales : « Par exemple, nous avons refait entièrement notre programmation en partant du principe que la limite de déplacement des 100 km autour du domicile allait peut-être perdurer cet été », illustre Louise Fenelon, directrice du projet éducatif au sein de l'association Vacances Voyages Loisirs. « En juin, cela a été levé et nous avons encore modifié notre programmation. Les réservations des villes se sont faites très tard, jusqu'à fin juillet. »

Surtout, les colonies vivent un temps exceptionnel, dans le sens où « une bonne dynamique » semble à l'oeuvre : « Début juillet, les organisateurs étaient très surpris car ils recevaient plus d'inscriptions que ce qu'ils imaginaient », précise ainsi Natacha Ducatez, chargée de mission au sein de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ). Un paradoxe en période de crise sanitaire, alors que les départs peuvent en effrayer plus d'un. « Mais le confinement, le fait que les enfants aient été longtemps enfermés a permis de mettre en lumière l'utilité sociale de ces séjours, puisque les enfants y prennent l'air, apprennent les gestes barrières en collectivité, etc. », estime Louise Fenelon. « D'autant que certains parents ont eu des difficultés à vivre 24 heures sur 24 avec leur progéniture, et ceux qui étaient jusqu'alors réticents à la laisser partir, sautent désormais le pas », ajoute Antoine Arki.

Des copains, de l'air frais, les premières nuits seul, les activités diverses et ludiques : la sécurité sanitaire (port du masque lors de certaines sorties, lavage des mains plus fréquent...) est conciliable avec les temps de partage, assurent ainsi les opérateurs. Toutefois, les risques demeurent : le week-end dernier, le 9 août, un foyer de propagation était ainsi découvert au centre UCPA des Orres, dans les Hautes-Alpes.

Au-delà de ces enjeux de bien-être des enfants (et de répit des parents), le dispositif des « colonies apprenantes », lancé par le gouvernement dès juillet, a permis de remobiliser autour du sujet.

« Beaucoup de communes se sont désormais lancées »

En effet, les colonies apprenantes (125 000 places dans toute la France) sont financées à 80 % par l'État. Ainsi, les collectivités locales, qui ne prennent en charge que 20 % de la somme nécessaire, se sont réemparées d'une prérogative qu'elles avaient parfois délaissée : « Ces dernières années, avec la réforme du rythme scolaire, certaines collectivités s'étaient surtout concentrées sur les centres de loisirs, la proximité, plutôt que les colonies, analyse Natacha Ducatez. Ce nouveau dispositif, très relayé dans la presse, semble changer la donne. »

À titre d'exemple, les aides de l'État permettent au département du Val-de-Marne de consacrer 2 millions d'euros aux départs en colonie, contre pas un sou auparavant. « D'après notre recensement, beaucoup de communes, très réticentes en mai, se sont désormais lancées dans l'organisation de colonies », confirme le chef du service jeunesse du département, Antoine Arki.

Si les chiffres ne pas encore disponibles, le dispositif a d'ores et déjà été pérennisé pour les prochaines vacances de la Toussaint et de Noël. De quoi laisser de l'espoir, quant à l'avenir des colonies, d'après Antoine Arki : « Cela laissera davantage de temps aux organisateurs pour affiner le contenu des colonies, qui pourraient redevenir très attractives. »

Liste des *Bulletins* publiés par l'OVLEJ

| N° | Mois | Année | Titre |
|-------|------------|-------|--|
| 1 | Mai | 2001 | La fréquentation des séjours de vacances collectives / Evolutions 1994-1999 |
| 2 | Novembre | 2001 | L'activité des séjours de vacances collectives / Evolutions et résultats 2000 |
| 3 | Juin | 2002 | Les aides au départ en vacances collectives dans quatre départements |
| 4 | Février | 2003 | La fréquentation des séjours de vacances collectives en 2001 |
| 5 | Mars | 2003 | Les contrats éducatifs locaux / Aménagements et conceptions du temps libre |
| 6 | Octobre | 2003 | Les jeunes et leurs vacances / Images des vacances et accès à l'autonomie |
| 7-9 | Octobre | 2004 | Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui en centres de vacances et de loisirs |
| 10-15 | Avril | 2005 | Centres de vacances, colonies de vacances... Perception et attentes des parents |
| 16 | Décembre | 2005 | Rétrospective de la fréquentation des séjours collectifs 1954-2004 |
| 17 | Octobre | 2006 | Les 5-19 ans et les vacances en 2004 / Types de pratiques et accessibilité |
| 18 | Juillet | 2007 | Les aides au départ dans l'enquête vacances 2004 / Les 5-19 ans et les vacances (2) |
| 19 | Mars | 2008 | Entre soi ou avec les autres : séjours familiaux, sans les parents ou colos / Les 5-19 ans et les vacances (3) |
| 20-25 | Juil. Août | 2009 | De l'enfance à l'adolescence la participation aux activités de loisirs et de vacances en situation de handicap |
| 26-31 | Mars | 2010 | Organisation du temps libre et pratiques collectives / (1) De la maternelle à l'école primaire |
| 32-37 | Mai | 2010 | Organisation du temps libre et pratiques collectives / (2) Du collège au lycée |
| 38-40 | Septembre | 2010 | D'une politique de service à une politique sociale et éducative pour les enfants et des jeunes |
| 41 | Mars | 2013 | Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille |
| 42 | Juillet | 2013 | Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme |
| 43 | Mai | 2014 | Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011 |
| 44 | Avril | 2015 | Centres de loisirs, mini-camp, colonies : choix et expériences du collectif |
| 45 | Janvier | 2016 | De la mixité des publics à la diversité des enfants / Point de vue des parents et des adolescents |
| 46 | Juillet | 2016 | Choisir une colo ou un mini-camp : quels sont les critères des familles, des enfants et des adolescents ? |
| 47 | Juin | 2017 | L'expérience du vivre ensemble selon les jeunes fréquentant les accueils collectifs de mineurs |
| 48 | Juin | 2018 | De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des parents |
| 49 | Novembre | 2018 | Animateur en centres de loisirs et colonies de vacances : initiateur, observateur ou médiateur du vivre-ensemble ? |

| N° | Mois | Année | Titre |
|----|----------|-------|---|
| 50 | Avril | 2019 | Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs |
| 51 | Novembre | 2019 | Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019 |
| 52 | Février | 2020 | De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents |
| 53 | Juin | 2020 | Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans |
| 54 | Février | 2021 | Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2019-2020 |

Téléchargez les *Bulletins* sur le site www.ovlej.fr, dans la partie Études/Bulletins.